

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"

Siège Social: Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac 1053 Tunis

La Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien" publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2018 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 23 juillet 2019. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Fehmi LAOURINE et Karim DEROUICHE.

Annexe 1: ACTIF

DESIGNATION	EX 2018			EX 2017
	Montant Brut	Amort. & Prov.	Montant Net	Montant Net
AC1 Actifs incorporels	6 298 105	3 137 026	3 161 078	2 599 209
AC11 Investissements R&D	32 824	23 258	9 566	12 930
AC12 Concessions, Brevets, Licences, Marques	6 265 281	3 113 768	3 151 512	2 586 279
AC2 Actifs corporels d'exploitation	5 172 796	3 778 747	1 394 049	1 427 266
AC21 Installations techniques & machines	4 014 915	2 944 755	1 070 160	1 154 893
AC22 Autres Installations Outil & Mobilier	1 157 881	833 992	323 889	272 373
AC3 Placements	196 403 210	4 763 254	191 639 956	158 484 259
AC31 Terrains & Constructions	14 656 570	3 074 312	11 582 258	11 722 224
AC311 Terrains & Constructions Exp.	4 121 129	534 848	3 586 281	3 606 274
AC 312 Terrains & Constructions Hors Exp.	10 535 441	2 539 464	7 995 977	8 115 949
AC33 Autres placements	181 746 640	1 688 942	180 057 698	146 762 035
AC331 Act. Titres Rev. Vble & Part FCP	48 766 161	1 595 779	47 170 381	43 701 414
AC332 Obligations, Autres titres Rev. Fixe	132 773 345	-	132 773 345	103 014 498
AC333 Prêts hypothécaires	-	-	-	-
AC334 Autres prêts	163 173	89 445	73 727	33 679
AC336 Autres	43 962	3 717	40 244	12 444
AC5 Part des reass dans les prov techniques	101 321 598	-	101 321 598	85 731 345
AC510 Prov. PNA & Primes à annuler	9 331 172	-	9 331 172	9 167 841
AC520 Prov. Assurance Vie	22 163 045	-	22 163 045	19 078 983
AC530 Prov. Sinistres (Vie)	2 348 517	-	2 348 517	1 519 235
AC531 Prov. Sinistres (Non Vie)	67 478 864	-	67 478 864	55 965 286
AC6 Créances	92 831 548	14 137 269	78 694 278	62 588 549
AC61 Créances Opérations Ass. Directe	49 435 878	13 134 841	36 301 038	40 329 839
AC611 Primes Acquises et Non Emises	-1 019 600	-	-1 019 600	-246 540
AC612 Autres Créances Oper. Ass. Directe	45 262 464	13 134 841	32 127 623	35 185 610
AC613 Créances indemnisées subrogées	5 193 015	-	5 193 015	5 390 769
AC62 Créances Opérations Réassurance	27 142 985	281 047	26 861 938	13 070 475
AC63 Autres créances	16 252 684	721 381	15 531 303	9 188 236
AC631 Personnel	305 450	-	305 450	195 700
AC632 Etat, Org. S Social, Collec. Pub	7 824 991	-	7 824 991	6 647 861
AC633 Débiteurs divers	8 122 244	721 381	7 400 862	2 344 674
AC7 Autres éléments d'actif	20 317 497	4 389 262	15 928 235	13 031 701
AC 71 Avoirs Bques, CCP, Chèques, Caisse	11 065 055	4 343 480	6 721 576	5 276 919
AC72 Charges reportées	5 922 710	45 783	5 876 927	4 831 449
AC721 Frais d'Acquisition reportés	5 022 805	-	5 022 805	4 831 449
AC722 Autres charges à répartir	899 905	45 783	854 122	-
AC73 Comptes de régularisation Actif	3 329 732	-	3 329 732	2 923 332
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	2 187 204	-	2 187 204	2 248 864
AC733 Autres comptes de régularisation	1 142 528	-	1 142 528	674 468
Total	422 344 753	30 205 559	392 139 194	323 862 328

Annexe 2: CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

DESIGNATION	MONTANT	MONTANT
	2018	2017
CP Capitaux Propres		
CP1 Capital social	45 000 000	45 000 000
CP2 Réserves & Primes liées Capital Social	40 000	40 000
CP3 Rachat d'actions propres	-	-
CP4 Autres capitaux propres	32 500 000	15 000 000
CP5 Résultats reportés	-27 816 801	-30 416 068
CP5 Résultats reportés	-27 512 487	-30 111 754
CP5 Effets des modifications comptables	-304 314	-304 314
Total CP Av Résultat Exercice	49 723 199	29 623 932
CP6 Résultat Exercice	8 450 320	2 599 267
Total CP Av Affectation	58 173 519	32 223 199
PA2 Provisions pour autres risques et Charges	1 498 976	1 632 518
PA23 Autres Provisions	1 498 976	1 632 518
PA3 Provisions techniques brutes	192 701 046	170 286 480
PA310 Prov. Primes Non Acquises	27 040 624	26 361 417
PA320 Prov. Assurances Vie	45 217 172	37 573 748
PA330 Prov. Sinistres (Vie)	3 061 512	1 689 449
PA331 Prov. Sinistres (Non Vie)	114 145 954	101 742 316
PA340 Prov. Part. Bfces & Rist (Vie)	393 116	69 434
PA341 Prov. Part. Bfces & Rist (Non Vie)	1 267 914	1 172 089
PA350 Prov. Egalisation & Equilibrage	435 339	435 309
PA360 Autres Prov. Techniques (Vie)	-	-
PA361 Autres Prov. Techniques (Non Vie)	1 139 415	1 242 717
PA5 Dettes Dépôts Esp. Reçues Cessionnaires	94 699 458	81 366 508
PA6 Autres dettes	37 423 337	31 192 701
PA61 Dettes Opérations Assurance Directe	8 762 443	8 906 982
PA62 Dettes Opérations Réassurance	16 538 588	12 689 400
PA622 Autres dettes	16 538 588	12 689 400
PA63 Autres dettes	12 122 306	9 596 320
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	454 753	454 753
PA632 Personnel	1 075 488	840 596
PA633 Etat,Org. SS & Collectivités Pub.	5 554 162	3 012 519
PA634 Créiteurs divers	5 037 902	5 288 452
PA7 Autres passifs	7 642 858	7 160 922
PA71 Comptes Régularisations Passif	2 314 179	2 663 690
PA710 Report Commissions Reçues Réassureurs	1 291 418	1 517 026
PA712 Autres comptes de régularisation passif	1 022 762	1 146 664
PA73 Concours Bancaires & Autres Passifs Fin.	5 328 679	4 497 232
Total	392 139 194	323 862 328

Annexe 3: ETAT DE RESULTAT NON VIE

DESIGNATION	Opérations Brutes 2018	Cessions et Rétro 2018	Opérations Nettes 2018	Opérations Nettes 2017
<u>PRNV1 Primes Acquis</u>	<u>81 008 695</u>	<u>45 130 922</u>	<u>35 877 773</u>	<u>36 080 202</u>
PRNV11 Primes Emises & Acceptées	81 687 902	45 294 253	36 393 649	38 255 001
PRNV12 Var. Prov. Primes Non Acquis	-679 207	-163 331	-515 876	-2 174 798
<u>PRNT3 Pds Plac. Alloués Etat Résultat</u>	<u>6 488 829</u>	<u>-</u>	<u>6 488 829</u>	<u>3 485 020</u>
-	-	-	-	-
<u>PRNV2 Autres Produits Techniques</u>	<u>-3 148</u>	<u>-</u>	<u>-3 148</u>	<u>14 062</u>
-	-	-	-	-
<u>CHNV1 Charge de Sinistres</u>	<u>-59 821 370</u>	<u>-31 685 970</u>	<u>-28 135 400</u>	<u>-29 887 033</u>
CHNV11 Montant payés	-47 417 732	-20 172 392	-27 245 340	-29 254 296
CHNV12 Var. Prov. Sinistres	-12 403 638	-11 513 578	-890 060	-632 737
<u>CHNV2 Var. Autres Prov. Techniques</u>	<u>103 303</u>	<u>-</u>	<u>103 303</u>	<u>171 278</u>
-	-	-	-	-
<u>CHNV3 Part. Bfices & Ristournes</u>	<u>-486 006</u>	<u>-1 656 958</u>	<u>1 170 952</u>	<u>638 626</u>
-	-	-	-	-
<u>CHNV4 Frais d'exploitation</u>	<u>-18 090 550</u>	<u>-10 941 345</u>	<u>-7 149 205</u>	<u>-5 887 981</u>
CHNV41 Frais Acquisition	-15 008 302	-	-15 008 302	-13 496 241
CHNV42 Var. Montant Frais Acq. Reportés	191 355	-	191 355	677 178
CHNV43 Frais d'administration	-3 273 603	-	-3 273 603	-3 174 636
CHNV44 Comm. Reçues Réassureurs	-	-10 941 345	10 941 345	10 105 718
<u>CHNV5 Autres Charges Techniques</u>	<u>-1 243 511</u>	<u>-</u>	<u>-1 243 511</u>	<u>-1 582 120</u>
-	-	-	-	-
<u>CHNV6 Var. Prov. Egal. & Equilibrage</u>	<u>-29</u>	<u>-</u>	<u>-29</u>	<u>-77 938</u>
Résultat Technique Non Vie	7 956 212	846 649	7 109 563	2 954 117

Annexe 4: ETAT DE RESULTAT VIE

DESIGNATION	Opérations Brutes 2018	Cessions et Rétro 2018	Opérations Nettes 2018	Opérations Nettes 2017
<u>PRV1 Primes</u>	<u>11 651 983</u>	<u>8 177 293</u>	<u>3 474 690</u>	<u>5 479 765</u>
PRV11 Primes Emises & Acceptées	11 651 983	8 177 293	3 474 690	5 479 765
<u>PRV2 Produits de Placements</u>	<u>2 668 339</u>	<u>-</u>	<u>2 668 339</u>	<u>1 646 457</u>
PRV21 Revenus des Placements	2 650 010	-	2 650 010	1 426 079
PRV23 Reprises Corrections Valeur / Placements	1 891	-	1 891	203 728
PRV24 Profits Provenant Réalisation Placements	16 437	-	16 437	16 650
<u>PRV4 Autres produits techniques</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<u>CHV1 Charge de sinistres</u>	<u>-3 226 490</u>	<u>-1 637 910</u>	<u>-1 588 579</u>	<u>-774 398</u>
CHV11 Montants payés	-1 854 426	-808 628	-1 045 798	-1 095 263
CHV12 Var. Prov. Sinistres	-1 372 064	-829 283	-542 781	320 865
<u>CHV2 Variation des Autres Provision</u>	<u>-7 643 424</u>	<u>-3 084 062</u>	<u>-4 559 362</u>	<u>-6 579 924</u>
CHV21 Provisions d'assurance Vie	-7 643 424	-3 084 062	-4 559 362	-6 579 924
CHV22 Autres Provisions techniques	-	-	-	-
CHV23 Prov. Contrat en unité de compte	-	-	-	-
<u>CHV3 Part. Bfices & Ristournes</u>	<u>-323 682</u>	<u>-</u>	<u>-323 682</u>	<u>-38 466</u>
-	-	-	-	-
<u>CHV4 Frais d'exploitation</u>	<u>-2 448 060</u>	<u>-3 683 794</u>	<u>1 235 734</u>	<u>1 098 331</u>
CHV41 Frais d'acquisition	-1 955 689	-	-1 955 689	-1 985 453
CHV43 Frais d'administration	-492 371	-	-492 371	-465 926
CHV44 Commissions Reçues Réassureurs	-	-3 683 794	3 683 794	3 549 711
<u>CHV5 Autres Charges techniques</u>	<u>121 005</u>	<u>-</u>	<u>121 005</u>	<u>-139 982</u>
-	-	-	-	-
<u>CHV9 Charges de placements</u>	<u>-624 537</u>	<u>-</u>	<u>-624 537</u>	<u>-671 880</u>
CHV9 Charges de placements	-	-	-	-
CHV91 Charges Gestion Plac. y Compris Ch. Int.	-531 199	-	-531 199	-612 318
CHV92 Correction Valeur / Placements	-67 693	-	-67 693	-54 071
CHV93 Pertes Provenant Réalisation Placements	-25 645	-	-25 645	-5 491
Résultat Technique Vie	175 134	-228 474	403 608	19 903

Annexe 5: ETAT DE RESULTAT

DESIGNATION	Montant 2018	Montant 2017
<u>RTNV Résultat Technique Assurance & Réassurance Non Vie</u>	<u>7 109 563</u>	<u>2 954 117</u>
-		-
<u>RTV Résultat Technique Assurance & Réassurance Vie</u>	<u>403 608</u>	<u>19 903</u>
-		-
<u>PRNT1 Produits des Placements</u>	<u>11 192 334</u>	<u>7 127 669</u>
PRNT11 Revenus des placements	11 115 465	6 173 630
PRNT12 Produits des autres Placements	-	-
PRNT13 Reprise de correction de valeur sur placements	7 932	881 957
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	68 937	72 082
<u>PRNT3 Pdots Plac. Transf. Etat Résultat Tech Ass. & Réass Vie</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
-		-
<u>CHNT1 Charges des Placements</u>	<u>-3 102 946</u>	<u>-2 883 340</u>
CHNT11 Charges des Placements	-2 711 496	-2 625 374
CHNT12 Correction de valeur sur placements	-283 897	-234 196
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements	-107 552	-23 770
<u>CHNT2 Pdots Plac. Transf. Etat Résultat Tech Ass. & Réass Non Vie</u>	<u>-6 488 829</u>	<u>-3 485 020</u>
<u>PRNT2 Autres produits non techniques</u>	<u>143 342</u>	<u>2 027 355</u>
<u>CHNT3 Autres charges non techniques</u>	<u>-157 557</u>	<u>-2 268 379</u>
<u>Résultat provenant des activités ordinaires</u>	<u>9 099 516</u>	<u>3 492 304</u>
<u>CHNT4 Impôts sur le résultat</u>	<u>-649 197</u>	<u>-893 037</u>
<u>Résultat Provenant Activités Ord. Après Impôts</u>	<u>8 450 320</u>	<u>2 599 267</u>
<u>PRNT4 Gains extraordinaires</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<u>CHNT5 Pertes extraordinaires</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<u>CHNT6 PRNT5 Effets Modifications comptables (nets d'impôts)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Résultat net de l'exercice après modifications comptables	8 450 320	2 599 267

Annexe 6: ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

	2018	2017
Engagements Reçus	14 105	30 015 979
Cautions Agents Généraux	14 105	14 105
Option de revente d'actions à la CFI	-	30 001 874
Engagements Donnés	35 647	35 647
Cautions données aux assurés	35 647	35 647

Annexe 7: FLUX DE TRESORERIE

DESIGNATION	Montant 2018	Montant 2017
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
101 Encaissements des primes reçues des assurés	92 286 048	86 157 768
102 Sommes versées pour paiement des sinistres	-38 497 803	-42 493 075
103 Encaissements des primes reçues (acceptations)	144 974	-
104 Sommes versées pour paiement des sinistres (acceptations)	-488 257	-
105 Commissions versées sur les acceptations	-25 405	-
106 Décaissements de primes pour les cessions	-45 177 997	-37 599 107
107 Encaissements des sinistres pour les cessions	21 963 655	31 104 711
108 Commissions reçues sur les cessions	10 681 689	-
109 Commissions versées aux intermédiaires	-10 748 699	-10 950 904
110 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-10 573 813	-8 694 019
111 Variation des dépôts auprès des cédantes	10 236 367	-
112 Variations des espèces reçues des cessionnaires	-	-
113 Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-224 379 464	-179 773 533
114 Encaissements liés à la cession de placements financiers	190 938 197	161 335 987
115 Taxes sur les assurances versées au trésor	-15 861 335	-14 432 905
116 Produits financiers reçus	13 452 775	8 774 126
117 Impôt sur les bénéfices payés	-169 035	-
118 Autres mouvements	5 376 165	5 418 060
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	- 841 938	-1 152 891
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
201 Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisation incorporelles et corporelles	-1 094 946	-393 383
202 Encaissements provenant de la cession d'immobilisation incorporelles et corporelles	-	-
203 Décaissement provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	-	-
204 Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation	-	-
205 Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec lien de participation	-	-
206 Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec lien de participation	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités d'inv	-1 094 946	-393 383
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
301 Encaissements suite à l'émission d'actions	-	-
302 Dividendes et autres distributions	-70 000	-60 000
303 Encaissements provenant d'emprunts	-	-
304 Remboursements d'emprunts	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-70 000	-60 000
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités		
Variation de trésorerie	-2 006 883	-1 606 273
Trésorerie de début d'exercice	-1 490 788	115 486
Trésorerie de fin d'exercice	- 3 497 671	-1 490 788

I. Présentation de la Société et Faits marquants

I.1 Présentation de la Société

La société Tunisienne d'assurances « Lloyd Tunisien » est une société anonyme au capital de 45 000 000DT, divisé en 9 000 000 actions de 5 DT le nominal.

Le Lloyd Tunisien est une compagnie multi - branches qui opère dans le marché tunisien depuis juin 1945, elle a pour objet de mettre à la disposition de l'économie nationale les couvertures nécessaires pour faire face aux multiples risques auxquels sont soumis les biens et les personnes notamment :

- La branche automobile;
- Les branches dommages IRDS (Incendie, Individuels accidents, Risques divers & spéciaux et Vol) ;
- La branche maritime et transport ;
- La branche groupe maladie invalidité ; et
- La branche vie.

I.2 Faits marquants

Les faits saillants ayant marqué l'activité de l'exercice 2018 concernant notamment :

- Lancement d'une campagne publicitaire institutionnelle et spécifique pour le produit Auto Particulier ;
- La compagnie a continué la restructuration de son organisation et a notamment entrepris les actions suivantes :
 - o Recrutement d'un DGA pour le pilotage de l'activité technique
 - o Renforcement de l'activité commerciale ;
 - o Restructuration du portefeuille de la compagnie vers les branches d'équilibres ;
- La compagnie a lancé deux produits de Capitalisation : Patrimoine et Patrimoine plus ;
- L'ERP LOGIVIE pour l'assurance vie a été mise en place en 2017, le GO-live a eu lieu le 01 Janvier 2018 ;
- La plateforme Pass-Insurance pour l'assurance automobile Auto Collectif a été mise en place en 2017, le GO-live a eu lieu le 01 Janvier 2018 ;
- Les nouveaux points de vente :
 - o Agent générale : Sondes Maazoul;
 - o Courtier : UPCAR ; KARE KAMOUN ; UTAR ; DAR ETTAAMIN ; ASSURIA et STE ASCOR ASSURANCES

I.3 Perspectives d'évolution

Dans le cadre de sa politique visant à soutenir et accompagner l'effort commercial du réseau, LLOYD assurances prévoit de mettre en œuvre une série d'actions commerciales dont notamment :

- Signature d'une convention de prestations de services pour la mise en place d'un centre de formation et d'assistance à l'animation réseau Vie et non vie,
- Ouverture de 3 à 4 points de ventes par an ;

La compagnie continue de travailler sur le projet Avenir et prévoit de lancer les produits non-auto sur l'ERP Pass Insurance pendant l'année 2019.

II. Principes et Méthodes Comptables

Les états financiers de Lloyd Tunisien arrêtés au 31 décembre 2018 et présentés ci-dessus sont établis conformément aux règles prévues par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises et l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leurs représentations

II.1 Les actifs incorporels et corporels

Les actifs incorporels et corporels d'exploitation sont inscrits à l'actif pour leur coût d'acquisition. Ils font l'objet d'amortissements linéaires selon les taux suivants :

Désignation	Taux
Logiciel	33%
Licence	33%
Construction	5%
Matériel de transport	20%
Installations, Agencements & Aménagements	10%
Equipement de bureau	10%
Matériel informatique	15%

II.2 Placements

II.2.1 Placements immobiliers

Les placements immobiliers constitués par les terrains et les constructions d'exploitation et hors exploitation sont inscrits à l'actif du bilan pour leurs prix d'acquisition. Les immeubles font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée de 20 ans.

II.2.2 Bons, Obligations et Titres à Revenus Fixes

Les bons, obligations et autres titres à revenus fixes sont portés à l'actif pour leurs prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupons courus à l'achat.

II.2.3 Titres à revenus variables

Ils sont portés à l'actif pour leurs prix d'acquisitions hors frais accessoires sur achats. A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation de ces placements à leur valeur d'usage. Cette dernière correspond à :

- la valeur déterminée sur la base du cours moyen pondéré des transactions qui ont eu lieu au cours du mois qui précède la date de clôture du bilan pour les titres cotés en bourse
 - et à la valeur mathématique calculée sur la base des états financiers des sociétés dans laquelle notre compagnie détient une participation pour les actions et les titres non cotés.
- Outre la valeur mathématique, l'appréciation de la valeur d'usage peut s'effectuer sur la base des méthodes d'évaluation communément reconnues (Actif net comptable corrigé ANCC, cashs flows actualisés DSF, Multiple EBITDA,...).

Les moins-values dégagées par rapport aux coûts historiques font l'objet de provisions et constatées par conséquent en résultat de l'exercice. Les plus-values latentes ne sont pas portées en résultat de l'exercice.

II.3 Créances nées des opérations d'assurance directe

II.3.1 Arriérés agences, courtiers et bureaux directs

Les arriérés font l'objet d'une provision calculée comme suit :

Base de Calcul de la provision :

La base de calcul de la provision est l'arriéré arrêté au 31/12/2018, Commissions à payer, comptes d'attentes, et Cautionnement et Coassurances.

En 2017, les encaissements post clôture prise en compte dans le calcul de la provision sont arrêtés à fin Février 2018.

En 2018, la provision est calculée sans pris en compte des encaissements poste clôture.

Les créances nées d'opérations d'assurance directe sont provisionnées conformément à la nouvelle circulaire du Comité Générale des Assurances n°24 /2017 du 29/03/2017, qui fixe les taux de provision comme suit :

Arriéré Assuré :

- N : 0%
- N-1 : 20%
- N-2 et antérieures : 100%

Arriéré Intermédiaire :

- N : 20%
- N-1 : 60%
- N-2 : 80%
- N-3 et antérieures : 100%

L'écart positif entre le solde comptable et extracomptable est provisionné à 100%.

II.3.2 Primes contentieuses

Ce compte enregistre le montant des primes émises et non encore réglées par les clients de la compagnie.

A partir de 2017, les créances contentieuses sont totalement provisionnées et ce conformément aux prescriptions de la nouvelle circulaire du Comité Générale des Assurances n°24 /2017 du 29/03/2017

Depuis 2011 et jusqu'à 2016, le montant de la provision correspond à la totalité des primes contentieuses minorées des encaissements prévisionnels sur un horizon de 5 ans.

II.3.3 Créances douteuses sur agents généraux

Ce compte enregistre les créances de la compagnie sur des agences éteintes, ces créances mises en relief à l'occasion de l'opération d'apurement menée lors de la privatisation de la compagnie sont totalement provisionnées.

Une action d'apurement de ces créances a été décidée par le Conseil d'administration tenu le 31 Juillet 2018 arrêtant les états financiers de l'exercice 2017.

II.4 Les autres éléments d'actifs

II.4.1 Effets et chèques impayés

Les effets et chèques impayés sont présentés parmi les avoirs en banques, CCP, chèques et caisses et ils sont provisionnés selon les taux de provisionnement suivants :

- N : 50%
- N-1 et antérieurs : 95%

La provision tient également compte des garanties, des arrangements et des encaissements et impayés post-clôture.

II.4.2 Effets à recevoir

Les effets à recevoir sont présentés parmi les avoirs en banques, CCP, chèques et caisses.

II.5 Provisions techniques

II.5.1 Provisions Techniques Assurance Vie

5.1.1 Provisions Mathématiques

Cette provision correspond à la différence, à la date d'inventaire, entre la valeur actuelle des engagements pris par la compagnie d'assurance y compris la participation aux bénéfices d'une part, et la valeur actuelle des engagements pris par les assurés à savoir les primes futures à verser d'autres part.

La provision mathématique constatée au 31/12/2018 est calculée conformément aux bases techniques telles que prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 05 janvier 2009, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques des entreprises d'assurances et les conditions de leur représentation.

5.1.2 Provisions pour sinistres à payer

Cette provision enregistre le montant de la dette du Lloyd Tunisien envers les assurés au titre des sinistres survenus, rachats et arrivés à échéance déclarés jusqu'à la date de clôture des états financiers mais non encore réglés à cette date. Ce montant tient compte des frais de règlement de ces sinistres à engager par la compagnie.

5.1.3 Recours à encaisser

Ce compte enregistre les prévisions de récupération d'indemnités ou parties d'indemnités de sinistres, suite à l'acquisition des droits des assurés vis-à-vis des tiers (subrogation) ou de l'obtention de la propriété légale des biens assurés (sauvetage).

II.5.2 Provisions Techniques Assurance Non Vie

Ces provisions sont déterminées en brut de réassurance, la part à la charge des réassureurs figure à l'actif du bilan.

5.2.1 Provision pour primes non acquises

La provision pour primes non acquise est destinée à constater la part des primes se rapportant à la période comprise entre la date de l'inventaire et la date de la prochaine échéance de la prime. Elle est calculée selon la méthode du prorata temporis.

La provision pour primes non acquises est calculée dans une première phase sur la base des primes émises, nettes de cessions ou de rétrocessions, puis dans une deuxième phase sur la base de la partie des primes cédées ou rétrocédées.

5.2.2 Provision pour sinistres à payer

Cette provision correspond au coût total estimé et représenté par le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

5.2.3 Provision d'égalisation

Cette provision est constituée, conformément aux dispositions des articles 11 et 25 de l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation, au titre du risque décès pour l'assurance groupe et du risque grêle. Cette provision est destinée à assurer la péréquation des résultats suite aux fluctuations des taux de sinistres pour les exercices à venir ou pour couvrir des risques spéciaux.

La dotation annuelle au titre de cette provision est calculée par prélèvement de 75% sur l'excédent technique éventuel apparaissant dans la catégorie concernée jusqu'au moment où la provision sera égale ou supérieure à 200% des primes ou cotisations d'assurance de l'exercice.

Par excédent brut de la branche, on entend, la différence entre les primes acquises de l'exercice et la somme des charges de sinistres et des autres coûts rattachés à la branche tels qu'ils ressortent après la répartition des charges par nature.

5.2.4 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes

Elle correspond aux montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfices et de ristournes.

5.2.5 Autres provisions techniques

Ces provisions regroupent la provision mathématique des rentes, la provision pour risque d'exigibilité et la provision pour risques en cours.

- **La provision mathématique des rentes :**

Il s'agit des montants qui seront versés, postérieurement à la date de clôture, sous forme de rentes et accessoires de rentes aux victimes des accidents de travail et accidents de circulation survenus avant la date de clôture.

La provision mathématique des rentes au titre des accidents de travail correspond à la valeur actuelle probable des rentes à payer. Jusqu'au 31/12/2013, cette provision a été calculée en appliquant au montant de la rente trimestrielle le coefficient d'âge prévu par l'arrêté des secrétaires d'Etat aux Finances et aux Affaires Sociales du 17 avril 1958, fixant la valeur de rachat des rentes allouées aux victimes d'accidents de travail ou à leurs ayants droits.

Une actualisation de cette provision conformément aux bases techniques prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 05 janvier 2009, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques des entreprises d'assurances et les conditions de leur représentation, a été effectué au 31/12/2014.

La provision mathématique des rentes au titre des accidents de circulation correspond à la différence entre le montant total de la rente à payer durant la période d'indemnisation déduction faite des montants déjà payés.

- **La provision pour risque d'exigibilité :**

Cette provision correspond à la somme algébrique des différences, calculées pour chaque catégorie de placement, entre la valeur comptable brute et la valeur de marché. Cette provision n'est constatée que dans le cas où ces différences dégagent une moins-value latente, la plus-value éventuelle n'est pas constatée. Cette provision est destinée à faire face à une insuffisante liquidité des placements, notamment en cas de modification du rythme de règlement des sinistres.

- **La provision pour risques en cours :**

Cette provision est constatée sur les catégories d'assurance dégageant un résultat déficitaire. En effet, la compagnie rapporte pour chacune des catégories d'assurance, le montant total des charges de sinistres rattachés à l'exercice courant et à l'exercice précédent, et des frais d'administration autres que ceux immédiatement engagés et frais d'acquisition imputables à l'exercice courant et à l'exercice précédent, au montant des primes émises au cours de ces exercices corrigé de la variation sur la même période, des primes restant à émettre, des primes à annuler et de la provision pour primes non acquises. Les branches ayant un rapport supérieur à 100% font l'objet d'une provision pour risque en cours. Cette provision est calculée en appliquant la partie du rapport excédant les 100% au montant de la provision pour primes non acquises de la branche.

5.2.6 Recours à encaisser

Ce compte enregistre les prévisions de remboursement d'indemnités ou parties d'indemnités de sinistres versées au titre d'un sinistre auprès de la personne qui en a été responsable.

II.6 Comptes de régularisation

II.6.1 Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition reportés, correspondent à la fraction, non imputables à l'exercice, des frais engagés par la compagnie lors de l'émission des primes. Ces frais reportés ont été calculés, conformément aux dispositions de la norme comptable n°28 relative aux revenus dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance, sur la base des commissions et des autres coûts internes d'acquisition tels qu'ils ressortent de la répartition des charges par destination. La fraction de ces frais qui a été reportée aux exercices ultérieurs en actif du bilan a été dégagée en multipliant les charges précitées au rapport entre, d'une part, les primes non acquises de l'exercice, et les primes émises corrigées des primes restant à émettre et des primes à annuler de la même période d'autre part.

II.6.2 Report de commissions reçues des réassureurs

Ce compte enregistre les commissions reçues des réassureurs sur les primes non acquises cédées aux réassureurs.

III. Analyse des Etats Financiers au 31/12/2018

III.1 Actifs

III.1.1 AC1 : Les actifs incorporels

Le solde de la rubrique « actifs incorporels bruts » s'élève au 31 décembre 2018 à **6 298 105** DT contre **5 480 489** DT au 31 décembre 2017, soit une augmentation de **817 615** DT.

Les actifs incorporels nets s'élèvent au 31 décembre 2018 à **3 161 078** DT contre **2 599 209** DT au 31 décembre 2017. La variation de **561 869** DT se détaille comme suit :

Libellé	2018	2017	Variation
Actifs Incorporels			
Investissements de recherches et développements	32 824	28 239	4 585
Droit au Bail	172 543	126 997	45 545
Concessions, brevets, licences et marques	6 092 738	5 325 253	767 485
Actifs incorporels bruts	6 298 105	5 480 489	817 615
Amortissements	-3 137 026	-2 881 280	-255 746
Actifs incorporels nets	3 161 078	2 599 209	561 869

III.1.2 AC2 : Les actifs corporels

Le solde de la rubrique « actifs corporels nets » s'élève au 31 décembre 2018 à **1 394 049** DT contre **1 427 266** DT au 31 décembre 2017. La variation étant de **<33 216>**DT se détaille comme suit :

Libellé	2018	2017	Variation
Actifs Corporels d'exploitation			
Installations techniques et machines	4 014 915	3 834 871	180 045
Autres installations, outillages et mobiliers	1 157 881	1 060 595	97 286
Actifs corporels d'exploitation bruts	5 172 796	4 895 466	277 331
Amortissements	-3 778 747	-3 468 200	-310 547
Actifs corporels nets	1 394 049	1 427 266	-33 216

III.1.3 AC3 : Les placements

Le solde des placements nets s'élève au 31 décembre 2018 à **191 639 956** DT contre **158 484 259** DT au 31 décembre 2017, soit une augmentation de **33 155 697** DT:

Libellé	2018	2017	Variation
Placements			
Terrains et constructions	14 656 570	14 656 570	-
Actions, titres à RV & parts FCP	48 766 161	45 083 741	3 682 420
Obligations et titres à revenus fixes	132 773 345	103 014 498	29 758 847
Prêts aux personnels	163 173	123 124	40 048
Dépôts et cautionnements	43 962	16 162	27 800
Placements bruts	196 403 210	162 894 095	33 509 115
Amortissements et provisions	-4 763 254	-4 409 836	-353 418
Placements nets	191 639 956	158 484 259	33 155 697

III.1.4 Notes sur les mouvements sur les éléments d'actifs (Annexe 8)

Désignation	Valeur brute				Amortissements et provisions								Y.C.N.
	À l'ouv.	Acqu.	Cess.	A la clôture:	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions		A la clôture:		à la clôture
					Amort.	Prov.	Amort.	Prov.	Amort.	Prov.	Amort.	Prov.	
1. Actifs incorporels	5 480 489	817 615	0	6 298 105	2 881 280	0	255 746	0	0	0	3 137 026	0	3 161 078
1.1 Frais de recherche et développement	28 239	4 585	0	32 824	15 309	0	7 949	0			23 258	0	9 566
1.2 Concessions, brevets, licences, marques	5 452 250	813 030	0	6 265 281	2 865 971	0	247 797	0			3 113 768	0	3 151 512
2. Actifs corporels d'exploitation	4 895 466	277 330	0	5 172 796	3 468 200	0	310 547	0	0	0	3 778 747	0	1 394 049
2.1 Installations techniques et machines	3 834 871	180 045	0	4 014 915	2 679 978	0	264 778	0			2 944 755	0	1 070 160
2.2 Autres installations, outillage et mobilier	1 060 595	97 286	0	1 157 881	788 222	0	45 770	0			833 992	0	323 889
2.3 Acomptes versés	0			0	0	0	0	0			0	0	0
3. Placements	162 894 095	35 540 891	2 031 776	196 403 210	2 884 346	1 525 490	139 966	213 452	0	0	3 024 312	1 738 942	191 639 956
3.1 Terrains et constructions d'exploitation et hors exploita.	14 656 570	0	0	14 656 570	2 884 346	50 000	139 966	0			3 024 312	50 000	11 582 258
3.2 Placements dans les entreprises liées	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0
3.2.1 Parts	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0
3.2.2 Bons et obligations	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0
3.3 Placements dans les entreprises avec un lien de participation	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0
3.3.1 Parts	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0
3.3.2 Bons et obligations	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0
3.4 Autres placements financiers	148 237 525	35 540 891	2 031 776	181 746 640	0	1 475 490	0	213 452	0	0	0	1 688 942	180 057 698
3.4.1 Actions, autres titres à revenu var.	45 083 741	3 682 420	0	48 766 161	0	1 382 327	0	213 452		0	0	1 595 779	47 170 382
3.4.2 Obligations et autres titres à revenu fixe	103 014 498	31 789 967	2 031 120	132 773 345	0	0	0	0			0	0	132 773 345
3.4.3 Prêts hypothécaire	0			0	0	0	0	0			0	0	0
3.4.4 Autres prêts	123 124	40 704	656	163 173	0	89 445	0	0			0	89 445	73 727
3.4.5 Dépôt auprès des établ. bancaires et financiers	0	0	0	0	0	0	0	0			0	0	0
3.4.6 Autres	16 162	27 800	0	43 962	0	3 717	0	0			0	3 717	40 244
3.5 Créances pour espèces déposées	0	0		0	0	0	0	0			0	0	0
3.6 Placements des contrats en UC	0	0		0	0	0	0	0			0	0	0
TOTAL:	173 270 050	36 635 837	2 031 776	207 874 111	9 233 826	1 525 490	706 259	213 452	0	0	9 940 086	1 738 942	196 195 083

III.1.5 État récapitulatif des placements (Annexe 9)

	Valeur brute	Valeur nette	Juste valeur	Plus ou moins-value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	14 656 570	11 582 258	19 236 684	7 654 426
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	48 291 576	46 695 797	58 791 990	12 096 193
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	225 000	225 000	234 846	9 846
Autres parts d'OPCVM	249 585	249 585	249 585	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	132 773 345	132 773 345	132 773 345	-
Prêts hypothécaires	-	-	-	-
Autres prêts et effets assimilés	163 173	73 727	73 727	-
Dépôts auprès des entreprises cédantes	-	-	-	-
Autres dépôts	43 962	40 244	40 244	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus	-	-	-	-
Total	196 403 210	191 639 956	211 400 421	19 760 465
<i>Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques</i>	194 917 564	190 154 310		
<i>Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques</i>	-	-	-	-

III.1.6 AC5 : Part des réassureurs dans les provisions techniques

Cette rubrique enregistre la part des réassureurs dans les provisions pour primes non acquises, dans les provisions pour sinistres à payer et dans la provision mathématique vie. La variation de cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	2018	2017	Variation
Provision sinistres non vie	67 478 864	55 965 286	11 513 578
Provision pour primes non acquises et primes à annuler	9 331 172	9 167 841	163 331
Provision assurance vie	22 163 045	19 078 983	3 084 062
Provision pour sinistre vie	2 348 517	1 519 235	829 283
Total	101 321 598	85 731 345	15 590 253

III.1.7 AC6 : Créances

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2018 à **78 694 278** DT contre **62 588 549** DT au 31 décembre 2017. La variation de **16 105 729** DT se détaille comme suit :

Libellé	2018	2017	Variation	
Créances				
Créances nées des opérations d'assurance directes	49 435 878	55 423 260	-5 987 381	(A)
Créances nées des opérations de réassurances	27 142 985	13 351 522	13 791 463	(B)
Autres créances	16 252 684	10 046 886	6 205 798	(C)
Total des créances brutes	92 831 548	78 821 668	14 009 880	
Provisions pour dépréciation des créances	-14 137 269	-16 233 118	2 095 849	(D)
Créances nettes	78 694 278	62 588 549	16 105 729	

(A) Créances nées des opérations d'assurance directes

Le solde brut des créances nées des opérations d'assurance directes s'élève au 31 décembre 2018 à **49 435 878** DT contre **55 423 260** DT au 31 décembre 2017.

La variation de – **5 987 381** DT se détaille comme suit :

Libellé	2018	2017	Variation	
Créances nées des opérations d'assurance directes				
Primes acquises et non émises	3 963 901	2 874 385	1 089 516	
Primes à annuler	-4 983 502	-3 120 925	-1 862 577	
Autres créances nées des opérations d'assurances directes	45 262 464	50 279 031	-5 016 567	(i)
Créances indemnisées subrogées	5 193 015	5 390 769	-197 754	(ii)
Total des créances brutes	49 435 878	55 423 260	-5 987 381	

(i) Les autres créances nées des opérations d'assurances directes se détaillent comme suit :

Libellé	2018	2017	Variation	
Autres créances nées des opérations d'Ass Directes				
Arriérés agences	41 265 523	45 322 704	-4 057 181	
Primes Retournées pour Non-Paiement	3 984 857	4 953 658	-968 802	
Primes Retournées pour Motif Technique & Ristourne	12 085	2 668	9 417	
Total des créances brutes	45 262 464	50 279 031	-5 016 567	

(ii) Les créances indemnisées subrogées concernent les paiements sinistres, en application des conventions IDA et RCA.

(B) Créances Opération Réassurances

Le solde net des créances nées des opérations de réassurance directes s'élève au 31 décembre 2018 à **26 861 938** DT contre **13 070 475** DT au 31 décembre 2017. Soit une variation de **13 791 463** DT se détaille comme suit :

Libellé	2018	2017	Variation
Créances des opérations de réassurance	27 142 985	13 351 522	13 791 463
Provision	-281 047	-281 047	-
Total des créances de réassurances nettes	26 861 938	13 070 475	13 791 463

La société Lloyd Tunisien a maintenu la provision pour dépréciation sur les créances d'opération de réassurances pour un montant de 281 047 DT.

(C) Autres créances

Libellé	2018	2017	Variation	
Personnel	305 450	195 700	109 749	(i)
Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités pub	7 824 991	6 647 861	1 177 130	
Débiteurs divers	8 122 244	3 203 325	4 918 919	(ii)
Total des créances brutes	16 252 684	10 046 886	6 205 798	
Provision pour dépréciation	-721 381	-858 650	137 269	
Total des créances nettes	15 531 303	9 188 236	6 343 067	

(i) Ce montant correspond essentiellement aux avances et acomptes accordés au personnel.

(ii) Le solde des débiteurs divers bruts s'élève au 31 décembre 2018 à **8 122 244** DT contre **3 203 325** DT au 31 décembre 2017 soit une augmentation de **4 918 919** DT qui se détaille comme suit :

	2018	2017	Variation
TRESORERIE GENERALE	3 912 828	1 232 875	2 679 953
SAISIES ARRETS	2 423 596	921 961	1 501 635
AUTRES COMPTES DEBITEURS	1 785 819	1 048 489	737 330
TOTAL	8 122 244	3 203 325	4 918 919

(D) Les provisions pour dépréciation des créances

Les provisions pour dépréciation des créances se détaillent comme suit :

Libellé	2018	2017	Variation	
Provisions pour dépréciation / Arr AG	13 134 841	15 093 421	-1 958 580	(i)
Provision pour dépréciation des cessions et retro	281 047	281 047	-	
Provision pour dépréciation des autres créances	721 381	858 650	-137 269	(ii)
Total des provisions pour dépréciation des créances	14 137 269	16 233 118	-2 095 849	

- (i) Les provisions pour dépréciation des autres créances nées des opérations d'assurances directes s'élèvent à **13 134 841** DT se détaillant comme suit :

Libellé	2018	2017	Variation
Provisions sur arriérés agences	8 811 199	9 749 120	-937 920
Provisions sur créances contentieux primes	3 932 364	4 953 023	-1 020 659
Provisions sur Autres créances nées des opérations d'AD	391 278	391 278	-
Total	13 134 841	15 093 421	-1 958 580

- (ii) La provision pour dépréciation des autres créances se détaille comme suit :

Libellé	2018	2017	Variation
Provision pour dépréciation autres débiteurs divers	645 108	782 377	-137 269
Provision pour dépréciation sur les loyers	76 273	76 273	0
Total	721 381	858 650	-137 269

AC7 : Les autres éléments d'actifs

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2018 à **15 928 235**DT contre **13 031 701**DT au 31 décembre 2017, soit une augmentation de **2 896 534**DT se détaillant comme suit :

Libellé	2018	2017	Variation	
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	11 065 055	8 416 541	2 648 514	(A)
Charges reportées	5 922 710	4 847 313	1 075 397	(B)
Comptes de régularisation actifs	3 329 732	2 923 332	406 400	(C)
Total des autres éléments d'actifs bruts	20 317 497	16 187 187	4 130 310	
Provisions / autres éléments d'actifs	-4 389 262	-3 155 486	-1 233 776	
Total des autres éléments d'actifs nets	15 928 235	13 031 701	2 896 534	

(A) Les avoirs en banques, CCP, chèques et caisse

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2018 à **6 721 576** DT contre **5 276 919** DT au 31 décembre 2017. La variation se détaille comme suit :

Libellé	2018	2017	Variation
Effets à recevoir	3 850 280	2 072 465	1 777 815
Effets et chèques impayés	5 382 572	3 337 257	2 045 315
Banques	1 817 533	2 990 742	-1 173 209
CCP et chèques postaux	13 476	15 637	-2 161
Caisses	66	441	-375
Fonds de roulement	1 128	-	1 128
Total des avoirs bruts	11 065 055	8 416 541	2 648 513
Provisions effets et chèques impayés	-4 202 351	-2 998 493	-1 203 858
Provisions sur comptes bancaires	-141 128	-141 128	-
Total des avoirs nets	6 721 576	5 276 919	1 444 655

(B) Les charges reportées

Le solde des comptes charges reportées nettes s'élève au 31 décembre 2018 à **5 876 927** DT contre **4 831 449** DT au 31 décembre 2017. La variation de **1 045 478** DT se détaille comme suit :

Libellé	2018	2017	Variation	
Frais d'acquisitions reportés	5 022 805	4 831 449	191 355	(i)
Charges à répartir	884 042	-	884 042	
Autres charges à répartir	15 864	15 864	-	
Total des charges reportées	5 922 710	4 847 313	1 075 397	
Amortissements	-45 783	-15 864	-29 919	
Total des charges reportées nettes	5 876 927	4 831 449	1 045 478	

(i) Ce compte enregistre la partie afférente aux primes non acquises, aux commissions et aux frais d'acquisition engagés par la compagnie. Ces frais seront reportés aux exercices de rattachement de ces primes.

(C) Les comptes de régularisation actifs

Le solde des comptes de régularisation actifs s'élève au 31 décembre 2018 à **3 329 732** DT contre **2 923 332** DT au 31 décembre 2017. La diminution de **406 400** DT se détaille comme suit :

Libellé	2018	2017	Variation
Intérêts et loyers acquis non échus	2 187 204	2 248 864	-61 661
Autres comptes de régularisation	1 142 528	674 468	468 060
Total des comptes de régul. Actifs	3 329 732	2 923 332	406 400

III.2 Capitaux propres et passifs

III.2.1 CP : Les capitaux propres avant résultat de l'exercice

Les capitaux propres de la compagnie ainsi que les mouvements y afférents se détaillent au 31 décembre 2018 comme suit :

Libellé	2018	2017	Variation
Capital social	45 000 000	45 000 000	0
Réserves et primes liées au capital	40 000	40 000	0
Autres capitaux propres	32 500 000	15 000 000	17 500 000
Résultats reportés	-27 816 801	-30 416 068	2 599 267
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	49 723 199	29 623 932	20 099 267
Résultat net de l'exercice	8 450 320	2 599 267	5 851 052
Capitaux propres avant affectation	58 173 519	32 223 199	25 950 320

Les capitaux propres avant affectation s'élèvent au 31 décembre 2018 à **58 173 519** DT contre **32 223 199** DT au 31 décembre 2017.

Les autres capitaux propres correspondent à une émission de 15 millions de titres participatifs réalisée en décembre 2015, et une émission de 17,5 millions de titres participatifs réalisée en novembre 2018.

III.2.2 PA2 : Les provisions pour autres risques et charges

Le solde des provisions pour risque s'élève au 31 décembre 2018 à **1 498 976** DT contre **1 632 518** DT au 31 Décembre 2017 soit une variation de **-133 542** DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2018	2017	Variation	
PROVISION POUR LITIGES	1 040 085	1 181 896	-141 811	
PROVISION POUR IDR	458 891	450 622	8 269	(A)
	1 498 976	1 632 518	-133 542	

(A) Provisions pour IDR

C'est une provision au titre de l'indemnité de départ à la retraite constituée conformément à la convention collective qui régit le secteur des assurances.

III.2.3 PA3 : Les provisions techniques

Le solde des provisions techniques s'élève au 31 décembre 2018 à **192 701 046**DT contre **170 286 480** DT au 31 Décembre 2017 soit une variation de **22 414 566**DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2018	2017	Variation	
Provisions techniques assurance non vie	144 029 245	130 953 849	13 075 396	(A)
Provisions techniques assurance vie	48 671 801	39 332 631	9 339 170	(B)
Total	192 701 046	170 286 480	22 414 566	

(A) Provisions techniques assurance non vie

Les provisions techniques de l'assurance non vie se détaillent comme suit :

Libellé	2018	2017	Variation	
Provisions pour primes non acquises	27 040 624	26 361 417	679 207	(i)
Provisions pour sinistres à payer (non vie)	114 145 954	101 742 316	12 403 638	(ii)
Provisions pour part bces et ristournes (non vie)	1 267 914	1 172 089	95 825	
Provisions pour égalisation et équilibrage	435 339	435 309	29	
Autre provisions techniques (non vie)	1 139 415	1 242 717	-103 303	
Total	144 029 245	130 953 849	13 075 396	

(i) L'augmentation de la provision pour primes non acquises de **679 207** DT se détaille par branche comme suit :

Libellé	2018	2017	Variation
Provision pour PNA RD	5 476 834	5 130 396	346 437
Provision pour PNA Auto	18 758 106	17 920 956	837 150
Provision pour PNA Incendie	2 202 975	1 988 641	214 334
Provision pour PNA Transport	519 263	635 640	-116 376
Provision pour PNA autres branches	83 446	685 784	-602 338
	27 040 624	26 361 417	679 207

(ii) La variation des provisions pour sinistres non vie de **12 403 638**DT se détaille, par branche comme suit :

Libellé	2018	2017	Variation
Provision pour sinistres RD	26 431 212	23 871 249	2 559 963
Provision pour sinistres Auto	67 157 517	67 244 214	-86 697
Provision pour sinistres Incendie	10 457 422	5 479 115	4 978 307
Provision pour sinistres Transport	7 925 323	1 065 683	6 859 640
Provision pour sinistres autres branches	2 174 479	4 082 055	-1 907 576
Total	114 145 954	101 742 316	12 403 638

(B) Provisions techniques assurance vie

Les provisions techniques en assurance vie se détaillent comme suit :

Libellé	2018	2017	Variation
Provisions d'assurance vie	45 217 172	37 573 748	7 643 424
Provisions pour sinistres à payer (vie)	3 061 512	1 689 449	1 372 064
Provisions pour part aux bénéfices et ristournes (vie)	393 116	69 434	323 682
Total	48 671 801	39 332 631	9 339 170

III.2.4 PA5 : Les dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires

Le solde des dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires s'élève au 31 décembre 2018 à **94 699 458** DT contre **81 366 508**DT au 31 décembre 2017 soit une augmentation de **13 332 950** DT.

III.2.5 PA6 : Les autres dettes

Le solde des autres dettes s'élève au 31 décembre 2018 à **37 423 337**DT contre **31 192 701**DT au 31 décembre 2017 soit une augmentation de **6 230 636** DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2018	2017	Variation	
Dettes nées d'opérations d'assurances directes	8 762 443	8 906 982	-144 538	(A)
Dettes nées d'opérations de réassurances	16 538 588	12 689 400	3 849 188	
Autres dettes	12 122 306	9 596 320	2 525 985	(B)
Total	37 423 337	31 192 701	6 230 636	

(A) Les dettes nées d'opérations d'assurances directes

L'augmentation des dettes nées d'opérations d'assurances directes de **-144 538** DT se détaille comme suit :

Libellé	2018	2017	Variation
Compte courant agents	1 537 464	2 031 435	-493 971
Commissions à payer Agents	4 966 731	4 337 438	629 293
Compte d'attente à régulariser agents	1 904 683	2 165 955	-261 272
Compte Co-assureurs	301 140	301 140	-
Autres	52 426	71 014	-18 588
Total	8 762 443	8 906 982	-144 538

(B) Les autres dettes

Le solde des autres dettes s'élève au 31 décembre 2018 à **12 122 306** DT contre **9 596 320** DT au 31 décembre 2017 soit une hausse de **2 525 985** DT.

Libellé	2018	2017	Variation
Dépôts et cautionnements reçus	454 753	454 753	-
Personnel	1 075 488	840 596	234 892
Etat, organismes sociaux et collectivités publiques	5 554 162	3 012 519	2 541 643
Créditeurs divers	5 037 902	5 288 452	-250 550
Total	12 122 306	9 596 320	2 525 985

III.2.6 PA7 : Les autres passifs

Les autres passifs se détaillent comme suit :

Libellé	2018	2017	Variation
Report Commissions Reçues Réassureurs	1 291 418	1 517 026	-225 609
Produits constatés d'avance	1 022 762	1 146 664	-123 902
Concours bancaires et autres passifs financiers	5 328 679	4 497 232	831 447
Total	7 642 858	7 160 922	481 936

IV. Note Sur l'Etat de Résultat

IV.1 Production

IV.1.1 Primes Acquisées

A. Primes Acquisées Non Vie

(En mD)

Désignation	Montant	Montant	Variation	
	2018	2017	Montant	%
Primes Nettes Ex &Ant				
RD	11 586	11 101	485	4%
AUTO	50 138	45 866	4 272	9%
INCENDIE	8 590	6 816	1 774	26%
TRANSP	3 295	3 402	-107	-3%
GRELE	243	300	-57	-19%
GROUPE	8 453	10 092	-1 639	-16%
Total	82 305	77 576	4 729	6%
Var Prov. Annulation Primes	-1 485	-550	-935	170%
Var Prov. PANE	868	878	-10	-1%
Total Primes Nettes	81 688	77 904	3 779	5%
Var Prov. PNA	-679	-2 039	1 360	-67%
Primes Acquisées	81 009	75 865	5 138	7%

En 2018, les primes acquises non vie totalisent **81 009** mD contre **75 865** mD l'exercice précédent, soit une croissance de **7%**.

B. Primes acquises vie

(En mD)

Désignation	Montant	Montant	Variation	
	2018	2017	Montant	%
Primes émises & acceptées nettes	11 808	13 152	-1 344	-10%
Var Prov. PANE	221	194	27	14%
Var Prov. Prime à annuler	-377	-63	-314	100%
Primes Acquisées	11 652	13 283	-1 631	-12%

En 2018, les primes acquises vie totalisent **11 652** mD contre **13 283** mD l'exercice précédent, soit une baisse de **12%**.

IV.2 Charges des sinistres

IV.2.1 Règlement de sinistres

Les sinistres réglés ont diminué de **7,74%** pour totaliser **47,2 MD** en 2018 contre **51,1 MD** en 2017.

(En mD)

Désignation		2018		2017		Var
		Montant	Part en %	Montant	Part en %	%
Affaires Directes Non Vie	Risques Divers	5 249	11,12%	7 052	13,78%	-25,57%
	Automobile	29 302	62,06%	31 026	60,62%	-5,56%
	Incendie	1 352	2,86%	2 955	5,77%	-54,25%
	Transport	1 004	2,13%	1 047	2,05%	-4,13%
	Grêle	222	0,47%	3	0,01%	7309,42%
	Groupe	8 048	17,04%	7 869	15,38%	2,27%
	Total Non Vie	45 177	95,68%	49 952	97,61%	-9,56%
	Total Vie	1 552	3,29%	1 147	2,24%	35,33%
Total Affaires Directes		46 729	98,97%	51 099	99,85%	-8,55%
Acceptations		488	1,03%	78	0,15%	525,97%
Total Général		47 217	100,00%	51 177	100,00%	-7,74%

IV.2.2 Charges des Sinistres non vie

La charge de sinistres non vie a enregistré une augmentation de **10,29%** par rapport à 2017.

(En mD)

Désignation	2018	2017	Variation	
	Montant	Montant	Montant	%
Sinistres payés	45 665	50 030	-4 365	-9%
Versements de rentes	27	151	-124	-82%
Recours et sauvetages encaissés	-3 339	-2 224	-1 115	50%
Frais de Gestion des sinistres	5 064	4 771	293	6%
Prestations payées	47 418	52 728	-5 310	-10,07%
Provisions SAP (net de recours) à la clôture	114 146	101 742	12 404	12%
Provisions SAP (net de recours) à l'ouverture	-101 742	-100 231	-1 511	2%
Variation de la provision pour sinistres à payer	12 404	1 512	10 893	720,43%
Charge de sinistres	59 822	54 240	5 583	10,29%

IV.2.3 Charges des Sinistres vie

La charge des sinistres Vie a enregistré une augmentation de **108,32%** par rapport à 2017,

(En mD)

Désignation	2018	2017	Variation	
			Montant	%
Sinistres et capitaux échus	1 561	1 151	410	36%
Recours & Sauvetages Encaissés	-8	-4	-4	0%
Frais de Gestion des sinistres	302	381	-79	-21%
Prestations payées	1 854	1 528	326	21,36%
Provisions SAP à la clôture	3 062	1 689	1 373	81%
Provisions SAP à l'ouverture	-1 689	-1 668	-21	1%
Variation Provision SAP	1 373	21	1 352	6436%
Charge des sinistres	3 227	1 549	1678	108,32%

IV.3 Représentation des engagements techniques

Le total des engagements techniques a augmenté en 2018 de **21,4 mD** et atteint **201,661 mD** contre **180,212 mD** en 2017. Cette variation est due essentiellement à la hausse des provisions pour sinistres à payer non vie de **11,4 mD** et la hausse des provisions mathématiques non Vie (**7,6 mD**).

IV.4 Notes sur les provisions pour sinistres à payer (Annexe 10)

(En DT)

<u>Année d'inventaire:</u>	<u>Exercice de survenance</u>				
	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>
Inventaire 2016					
Règlements cumulés	24 566 956	22 177 835	13 034 200		
Provisions pour sinistres	15 102 953	18 986 774	24 016 590		
Total charges des sinistres	39 669 909	41 164 609	37 050 791		
Primes acquises	61 006 548	66 718 344	67 138 508		
% sinistres / primes acquises	65,03%	61,70%	55,19%		
<u>Année d'inventaire:</u>	<u>Exercice de survenance</u>				
	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>
Inventaire 2017					
Règlements cumulés	28 064 006	26 511 556	26 698 729	19 166 790	
Provisions pour sinistres	10 044 771	15 485 605	20 181 972	26 589 305	
Total charges des sinistres	38 108 777	41 997 161	46 880 700	45 756 095	
Primes acquises	61 006 548	66 718 344	67 138 508	75 865 332	
% sinistres / primes acquises	62,47%	62,95%	69,83%	60,31%	
<u>Année d'inventaire:</u>	<u>Exercice de survenance</u>				
	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>
Inventaire 2018					
Règlements cumulés	30 260 434	29 292 734	31 705 909	35 006 433	16 883 226
Provisions pour sinistres	7 029 303	9 582 990	14 496 780	21 373 527	37 191 706
Total charges des sinistres	37 289 737	38 875 724	46 202 690	56 379 961	54 074 932
Primes acquises	61 006 548	66 718 344	67 138 508	75 865 332	92 660 678
% sinistres / primes acquises	61,12%	58,27%	68,82%	74,32%	66,75%

IV.5 Notes sur la ventilation des charges et produits (Annexe 11)

(En DT)

Libellé	Autres revenus et frais financiers	Total	Charges des Placements
1. Placements immobiliers			
1.1 Immeubles	309 929	309 929	198 574
1.2 Parts et actions de société immobilière	-	-	-
Total	309 929	309 929	198 574
2. Participations			
2.1 Titres émis par l'Etat ou jouissant de sa garantie	6 965 919	6 965 919	8 342
2.2 Emprunts obligataires	754 482	754 482	
2.3 Actions de sociétés cotées en bourse	5 504 620	5 504 620	223 276
2.4 Parts et actions dans les OPCVM	29 208	29 208	78 669
2.5 Parts dans les SICAR et SICAF	-	-	
2.6 Autres actions et valeurs mobilières	38 250	38 250	
2.7 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	160 296	160 296	
2.8 Contrats en unités de comptes	-	-	
2.9. Autres	-	-	
Total	13 452 775	13 452 775	310 286
3. Autres placements			85 308
4. Autres revenus et charges financiers (commissions, honoraires)	97 970	97 970	3 133 315
Total Revenus & Charges de placements	13 860 673	13 860 673	3 727 482
Intérêts	3 078 786	3 078 786	
Frais externes	85 308	85 308	
Autres frais	563 389	563 389	
Total charges des placements	3 727 482	3 727 482	

IV.6 Notes sur le résultat technique par catégorie d'assurance vie (Annexe 12)

Intitulé	Temporaire décès
Primes	11 651 983
Charges de prestations	3 226 490
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	7 967 106
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	
Solde de souscription	458 387
Frais d'acquisition	1 955 689
Autres charges de gestion nettes	371 366
Charges d'acquisition et de gestion nettes	2 327 055
Produits nets de placements	2 043 802
Participation aux résultats et intérêts techniques	
Solde financier	2 043 802
Primes cédées et/ou rétrocédées	-8 177 293
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds les ch de prest	808 628
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds les ch de prov	3 913 344
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds la part aux Rt	-
Comm. reçues des réass ^{eurs} et/ou des desrétroces ^{aires}	3 683 794
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	228 474
Résultat technique	403 608
Informations complémentaires	
Montant des rachats	292 397
Intérêts techniques bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes à la clôture	3 061 512
Provisions techniques brutes à l'ouverture	-1 689 449
A déduire	
Provisions devenues exigibles	

IV.7 Notes sur le résultat technique par catégorie d'assurance Non Vie (Annexe 13)

	Acceptation	Acc R.D	Auto	AccTrav	Incendie	Transport	Grêle	Groupe	TOTAL
Primes acquises	127 881	11 650 280	49 147 040	-475	7 886 161	3 213 323	258 456	8 726 029	81 008 695
Primes émises	144 974	11 399 476	49 984 321	-475	8 100 495	3 096 947	236 136	8 726 029	81 687 902
Variation des primes non acquises	-17 093	250 804	-837 281	0	-214 334	116 376	22 320	0	-679 207
Charges de prestations	1 910 380	7 954 590	29 731 296	-76 694	3 700 634	7 821 647	229 219	8 447 025	59 718 097
Prestations et frais payés	543 871	5 514 839	29 819 140	26 995	1 418 614	962 007	229 190	8 903 076	47 417 732
Charges des provisions pour prestations diverses	1 366 509	2 439 751	-87 843	-103 689	2 282 019	6 859 640	29	-456 052	12 300 365
Solde de souscription	-1 782 499	3 695 690	19 415 743	76 219	4 185 528	-4 608 323	29 237	279 004	21 290 599
Frais d'acquisition	40 524	2 635 323	9 185 278	0	1 851 397	608 346	4 422	491 657	14 816 947
Autres charges de gestion nettes	5 410	1 123 809	2 412 789	-256	538 927	4 844	-1 187	435 927	4 520 263
Charges d'acquisition et de gestion nettes	45 934	3 759 132	11 598 068	-256	2 390 323	613 191	3 235	927 584	19 337 210
Produits nets de placements	146 421	1 426 477	3 905 010	52 023	452 892	383 826	25 441	96 740	6 488 829
Participation aux résultats	0	-16 602	-135 395	0	-97 023	-211 840	-20 344	-4 801	-486 006
Solde financier	146 421	1 409 875	3 769 615	52 023	355 868	171 986	5 097	91 939	6 002 824
Primes cédées aux réassureurs	146 421	1 409 875	3 769 615	52 023	355 868	171 986	5 097	91 939	6 002 824
Part des réass et/ou des rétrocds dans les primes acquise	-116 256	-8 911 365	-26 523 590	-	-7 286 855	-2 240 836	-215 351	-	-45 294 253
Part des réassureurs et/ou des rétrocds dans les prestations payées	3 394	-75 407	-137 541	-	468 104	-80 318	-14 901	-	163 331
Part des réas et/ou des rétrocds dans les charges de prov pour prestation	395 287	3 520 607	13 732 620	-	1 897 587	442 327	183 964	-	20 172 392
Part des réass et/ou des rétrocd dans la participation aux résultats	1 218 271	2 899 823	-311 444	-	1 740 645	5 971 564	-5 280	-	11 513 578
Commissions reçues des réass et/ou des rétrocd	-	15 941	1 484 449	-	-	156 567	-	-	1 656 958
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	1 534 744	-1 160 034	-4 735 322	0	-1 419 473	4 939 403	-5 965	0	-846 649
Résultat technique	-147 269	186 399	6 851 968	128 498	731 599	-110 125	25 134	-556 641	7 109 563
Provisions pour primes non acquises clôture	-403 771	-5 073 063	-18 758 106	-	-2 202 975	-519 263	-83 446	-	-27 040 624
Provisions pour primes non acquises ouverture	386 677	5 323 867	17 920 825	-	1 988 641	635 640	105 766	-	26 361 417
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	2 817 647	26 311 000	67 156 370	5 147	7 761 134	7 925 323	40 950	2 128 382	114 145 954
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	-1 451 138	-23 871 249	-67 244 214	-5 533	-5 479 115	-1 065 683	-40 950	-2 584 434	-101 742 316
Autres provisions techniques clôture	-	-	-	1 139 415	-	-	435 339	-	1 574 753
Autres provisions techniques ouverture	-	-	-	-1 242 717	-	-	-435 309	-	-1 678 027

IV.8 Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance Vie (Annexe 15)

Intitulé	Temporaire décès	Raccordement
Primes	11 651 983	PRV1 1 ^o colonne
Charges de prestations	3 226 490	CHV1 1 ^o colonne
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	7 967 106	CHV2 1 ^o colonne
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)		CHV10-PRV3 1 ^o colonne
Solde de souscription	458 387	
Frais d'acquisition	1 955 689	CHV41+CHV42
Autres charges de gestion nettes	371 366	CHV43+CHV5-PRV4
Charges d'acquisition et de gestion nettes	2 327 055	
Produits nets de placements	2 043 802	PRV2-CHV9
Participation aux résultats et intérêts techniques	0	CHV3 1 ^o colonne
Solde financier	2 043 802	
Primes cédées et/ou rétrocédées	-8 177 293	PRV1 2 ^o colonne
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds les ch de prest	808 628	CHV1 2 ^o colonne
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds les ch de prov	3 913 344	CHV2 2 ^o colonne
Part des réass ^{eurs} et/ou des rétroces ^{aires} ds la part aux Rt	0	CHV3 2 ^o colonne
Comm. reçues des réass ^{eurs} et/ou des desrétroces ^{aires}	3 683 794	CHV44 2 ^o colonne
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	228 474	
Résultat technique	403 608	
Informations complémentaires		

IV.9 Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance Non Vie (Annexe 16)

	TOTAL	raccordement
Primes acquises	81 008 695	
Primes émises	81 687 902	PRNV11 1 ^o colonne
Variation des primes non acquises	-679 207	PRNV12 1 ^o colonne
Charges de prestations	59 718 097	
Prestations et frais payés	47 417 732	CHNV11 1 ^o colonne
Charges des provisions pour prestations diverses	12 300 365	CHNV12+CHNV6 1 ^o colonne
Solde de souscription	21 290 599	
Frais d'acquisition	14 816 947	CHNV41+CHNV42
Autres charges de gestion nettes	4 520 263	CHNV43+CHNV5- PRNV2
Charges d'acquisition et de gestion nettes	19 337 210	
Produits nets de placements	6 488 829	PRNT3
Participation aux résultats	-486 006	CHNV3 1 ^o colonne
Solde financier	6 002 824	
Primes cédées aux réassureurs	-45 294 253	PRNV11 2 ^o colonne
Part des réass et/ou des rétrocds dans les primes acquise	163 331	PRNV12 2 ^o colonne
Part des réassureurs et/ou des rétrocds dans les prestations payées	20 172 392	CHNV11 2 ^o colonne
Part des réas et/ou des rétrocds dans les charges de prov pour prestation	11 513 578	CHNV12 + CHNV2+CHNV6 2 ^o colonne
Part des réass et/ou des rétrocd dans la participation aux résultats	1 656 958	CHNV3 2 ^o colonne
Commissions reçues des réass et/ou des rétrocd	10 941 345	CHNV44
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-846 649	
Résultat technique	7 109 563	
Informations complémentaires	0	
Provisions pour primes non acquises clôture	-27 040 624	
Provisions pour primes non acquises ouverture	26 361 417	
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	114 145 954	
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	-101 742 316	
Autres provisions techniques clôture	1 574 753	
Autres provisions techniques ouverture	-1 678 027	
A déduire :		
Provisions devenues exigibles		

IV.10 Notes sur L'Etat de Flux de Trésorerie

La trésorerie de fin d'exercice a enregistré une diminution de 2,01 MD par rapport à l'exercice précédent en passant de -1,49 MD en 2017 à -3,5 MD en 2018.

(A) Flux de trésorerie provenant des activités de l'exploitation

Ce flux est passé de -1 152 mD en 2017 à -842 mD en 2018, soit une variation de 311 mD.

Cette variation provient principalement des rubriques suivantes :

- Les encaissements des primes reçues des assurés ont enregistré une augmentation de 6 128 mD.
- Les sommes versées pour paiement des sinistres ont enregistré une baisse de 3 995 mD.
- La variation entre décaissements des primes pour les cessions et les encaissements des sinistres pour les cessions a connu une hausse en faveur des réassureurs en passant de 6 494 mD en 2017 à 23 214 mD en 2018.
- Les commissions versées aux intermédiaires ont enregistré une baisse de 202 mD.
- Les décaissements aux fournisseurs et au personnel ont enregistré une hausse de 1 880 mD.
- Les décaissements liés à l'acquisition de placements financiers ont enregistré une hausse de 44 606 mD.
- Les encaissements liés à la cession de placements financiers ont enregistré une hausse de 29 602 mD.
- Les taxes sur les assurances versées au trésor ont enregistré une hausse de 1 428 mD.
- Les produits financiers reçus ont enregistré une hausse de 4 679 mD.
- Les autres mouvements ont enregistré une baisse de 42 mD.

(B) Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement

Ce flux est passé de -393 mD en 2017 à -1 094 mD en 2018, soit une hausse de 702 mD.

(C) Flux de trésorerie provenant des activités de financements

Ce flux est passé de -60 mD en 2017 à -70 mD en 2018, soit une augmentation de 10 mD.

V. Notes Complémentaire

V.1 Parties liées

Au 31 décembre 2018, les arriérés de l'actionnaire Groupe BAYAH s'élèvent à 440 508 DT.

V.2 Evènements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 11 JUIN 2019. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.



AMC Ernst & Young
Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045
RC : B178441996 – MF : 035482 WAM 000

FINOR
Société d'expertise comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre
Immeuble International City Center - Tour des Bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis - Tunisie
Tél (LG) : 70 728 450 - Fax : 70 728 405
RC : B1114411996 - MF : 048096 HAM 000
Mail : administration@finor.com.tn

LLOYD TUNISIEN
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2018

Messieurs les actionnaires du LLOYD TUNISIEN,

I- Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers du LLOYD TUNISIEN qui comprennent le bilan au 31 décembre 2018, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître des capitaux propres de 58 173 519 dinars, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 8 450 320 dinars.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2018, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des

événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la Société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

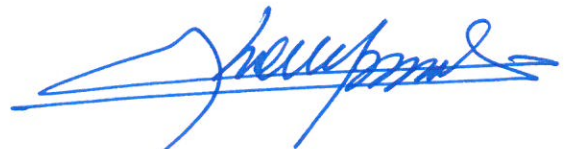
Tunis, 08 Juillet 2019

Les commissaires aux comptes

**AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURINE**



**FINOR
Karim DEROUICHE**





AMC Ernst & Young
Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045
RC : B178441996 – MF : 035482 WAM 000

FINOR
Société d'expertise comptable
Inscrite au Tableau de l'Ordre
Immeuble International City Center - Tour des Bureaux
Centre Urbain Nord - 1082 Tunis - Tunisie
Tél (LG) : 70 728 450 - Fax : 70 728 405
RC : B1114411996 - MF : 048096 HAM 000
Mail : administration@finor.com.tn

LLOYD TUNISIEN
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
États financiers - exercice clos le 31 décembre 2018

Messieurs les actionnaires du LLOYD TUNISIEN,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31/12/2018.

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du code des sociétés commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I. Conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31/12/2018

- Votre conseil d'administration a autorisé des placements financiers sous forme de billets de trésorerie avec les sociétés du groupe qui se détaillent comme suit :
 - Votre société a souscrit des billets de trésorerie avec la société « C.F.I » pour une valeur globale de 38 000 KDT ayant généré des intérêts en 2018 pour un montant total de 532 KDT.
L'encours de ces billets de trésorerie au 31 décembre 2018 s'élève à 9 000 KDT.
 - Votre société a souscrit des billets de trésorerie avec la société « SICAM » pour une valeur globale de 34 500 KDT ayant généré des intérêts en 2018 pour un montant total de 647 KDT.
L'encours de ces billets de trésorerie au 31 décembre 2018 s'élève à 5 900 KDT.
 - Votre société a souscrit des billets de trésorerie avec la société « T.P.S » pour une valeur globale de 17 150 KDT ayant généré des intérêts en 2018 pour un montant total de 282 KDT.
L'encours de ces billets de trésorerie au 31 décembre 2018 s'élève à 3 000 KDT.
 - Votre société a souscrit des billets de trésorerie avec la société « Zeineb Immobilière » pour une valeur globale de 4 000 KDT ayant généré des intérêts en 2018 pour un montant total de 73 KDT.
L'encours des billets de trésorerie au 31 décembre 2018 s'élève à 3 000 KDT.
 - Votre société a souscrit des billets de trésorerie avec la société « Promotion Immobilière Monfleury » pour une valeur globale de 6 000 KDT ayant généré des intérêts en 2018 pour un montant total de 112 KDT.
L'encours de ces billets de trésorerie au 31 décembre 2018 s'élève à 2 000 KDT.

- Votre société a souscrit 30.000 actions dans la cadre de l'augmentation du capital de la société SICAM réservée à votre société et qui a été effectué à la valeur nominal de 100 DT par action. Cette acquisition a été autorisée à postériori par le conseil d'administration du 11 juin 2019.
- Votre société a conclu avec la société « LLOYD VIE » une convention de prestations de services portant sur divers travaux d'assistance à assurer par chacune des deux sociétés moyennant des refacturations réciproques. A ce titre, le montant facturé par votre société en 2018 est de 405 KDT. Le montant facturé par la société « LLOYD VIE » à votre société en 2018 est de 1 170 KDT. Cette convention a été autorisée à postériori par le conseil d'administration du 11 juin 2019.
- Votre société a cédé le 18 septembre 2018 389.000 actions TPR à la société CFI pour un prix global de 1 960 KDT. La plus-value dégagée sur cette cession est de 253 KDT. Cette cession a été autorisée à postériori par le conseil d'administration du 11 juin 2019.
- Votre société a cédé le 19 décembre 2018 749.000 actions SOTUVER à la société CFI pour un prix global de 6 329 KDT. La plus-value dégagée sur cette cession est de 2 954 KDT. Cette cession a été autorisée à postériori par le conseil d'administration du 11 juin 2019.
- Votre société a acquis le 20 décembre 2018 749.000 actions SOTUVER de la société CFI pour un prix global de 6 344 KDT. Cette acquisition a été autorisée à postériori par le conseil d'administration du 11 juin 2019.
- Votre société a émis des titres participatifs pour un montant de 17 500 KDT remboursables sur une période de 7 ans rémunérés à un taux d'intérêt fixe de 8% annuel payable semestriellement majoré d'un taux d'intérêt variable égal à 1.2% des primes émises nettes d'annulations et de ristournes et hors primes d'épargne vie. L'intérêt variable est payable dans les dix jours qui suivent l'assemblée générale ordinaire ayant approuvé les comptes. La souscription a été réservée à la société CFI. Cette émission a été autorisée par le conseil d'administration du 26 novembre 2018 et approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 Décembre 2018. Les modalités et les conditions de l'émission de ces titres participatifs ont été autorisées par le conseil d'administration du 10 décembre 2018.

Aucune charge d'intérêt n'a été constatée à ce titre pour l'exercice 2018.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours des exercices antérieurs

- La compagnie gère des polices d'assurance souscrites par le Groupe BAYAHI, membre du Conseil d'Administration, au titre duquel des primes ne sont pas intégralement encaissées. Les arriérés relatifs aux exercices 2018 et antérieurs s'élèvent, à la date du 31 décembre 2018, à 441 KDT.
- Votre société a émis des titres participatifs pour un montant de 15 000 KDT remboursables sur une période de 7 ans rémunérés à un taux d'intérêt fixe de 5% annuel payable semestriellement majoré d'un taux d'intérêt variable égal à 0.5% des primes émises nettes d'annulations et de ristournes et hors primes d'épargne vie. La souscription a été réservée à la société CFI. Cette émission a été autorisée par le conseil d'administration du 26 novembre 2015 et approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 Décembre 2015.

La charge d'intérêt constatée à ce titre s'élève à 1 203 KDT pour l'exercice 2018.

- En vertu du contrat de cession conclu entre votre société et la société « CFI », votre société a acquis, en 2015, 3 161 447 actions TPR au prix moyen unitaire de 4,830 DT et 2 743 405 actions SOTUVER au prix moyen unitaire de 5,370 DT. En contrepartie, la « CFI » s'engage pendant 3 ans à compter du 03 juillet 2015 et à la demande de votre société de racheter les actions susmentionnées au prix minimum de 4,830 DT pour l'action TPR et 5,370 DT pour l'action SOTUVER.

Ces opérations d'acquisitions ont été autorisées par le conseil d'administration du 4 Juin 2015.

Par ailleurs, votre conseil d'administration réuni en date du 15 décembre 2016 a ordonné au Directeur Général d'exercer durant la période comprise entre le 20 et le 30 Juin 2018 le droit de revente qui lui a été concédé par la société « CFI » pour l'ensemble des actions TPR et des actions SOTUVER qui seraient encore détenues par la société à la date d'exercice du droit de revente, à condition toutefois que le prix d'exercice du droit de revente soit supérieur au cours de bourse à cette date.

Par ailleurs, l'engagement de la CFI a expiré le 03 juillet 2018 et aucune cession n'a été constatée jusqu'à cette date.

III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) §5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- Le conseil d'administration réuni en date du 31 janvier 2017 a désigné Monsieur Yazid SELLAOUTI en tant que directeur général de la société et a chargé le comité de rémunérations de fixer sa nouvelle rémunération.

Le comité de rémunération du 18 Décembre 2018 a arrêté la rémunération et avantages accordés au Directeur Général. Il perçoit, à ce titre, à compter du 1^{er} Janvier 2018, une rémunération annuelle de 200 000 DT net d'impôts et charges sociales payable sur 12 mois ainsi qu'une prime de bilan de 50 000 DT, bons d'essence de 500 DT par mois, une voiture de fonction, téléphone, tickets restaurant, une assurance vie et santé, ligne ADSL ou FO et le remboursement de 70% de la police auto. A compter du 1^{er} Janvier 2019, la voiture de fonction est remplacée par une indemnité mensuelle de 2 500 DT net par mois.

- Le conseil d'administration réuni en date du 26 novembre 2018 a désigné Monsieur Karim GHELALA en tant que directeur général adjoint de la société et a chargé le comité de rémunérations de fixer sa rémunération.

Le comité de rémunération du 18 Décembre 2018 a arrêté la rémunération et avantages accordés au Directeur Général Adjoint. Il perçoit, à ce titre, à compter du 1^{er} Novembre 2018, une rémunération annuelle de 116 600 DT net d'impôts et charges sociales payable sur 12 mois ainsi qu'une prime de bilan de 24 000 DT, bons d'essence de 500 DT par mois, une voiture de fonction, téléphone, tickets restaurant, le remboursement de 70% de la police auto, et autres avantages en nature d'une valeur de 5 000 DT par an.

- Les membres du conseil d'administration perçoivent des jetons de présence approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 06 septembre 2018 statuant sur les comptes annuels.

Les obligations et engagements de la société LLOYD envers ses dirigeants, tel qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 Décembre 2018, se présentent comme suit (DT) :

	Directeur Général		Directeur Général Adjoint		Administrateurs	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2018	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2018	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2018
Avantages à court terme (*)	362 106	59 967	50 359	10 066	70 000	-
Avantages postérieurs à l'emploi	-	7 507	743	743	-	-
Total	362 106	67 474	51 102	10 810	70 000	-

(*) Charges sociales et fiscales comprises

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations entrant dans le cadre de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, 08 Juillet 2019

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURINE



FINOR
Karim DEROUICHE

